

Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 21
- membres présents : 18
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18

DÉLIBÉRATION n° B2025/049

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mars, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Bernard PLANO, Philippe SOLAZ, Catherine CORREGÉ, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Valérie DUPLAN, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Albert BEGUE, Christiane ROTGE, Francis ESCUDE, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT.

Absents excusés : Maurice LOUDET, Laurent LAGES et Didier FAVARO

Objet : Manifestation « Mai à Vélo » à Lannemezan

« Mai à vélo » est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo, d'une part les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables en vue de développer les pratiques de mobilités douces. Cette manifestation a été initiée par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports. La première édition a eu lieu en 2021 et rencontre un certain succès. Cette année, ce sera donc la 5^{ème} édition de la célébration du vélo.

En 2024, la commune de Saint-Laurent de Neste a accueilli cette manifestation sous l'égide du PETR du Pays des Nestes, lauréat d'AVELO2, programme accompagnant les territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Cette manifestation a permis de promouvoir le vélo et faciliter son intégration dans les habitudes quotidiennes avec la possibilité d'essayer des vélos notamment à assistance électrique dans une ambiance festive.

En 2025, la commune de Lannemezan, lauréate à son tour d'AVELO 3 grâce auquel elle projette de réaliser des aménagements cyclables, propose d'organiser des actions autour du vélo dont un événement festif au mois de mai. Elle propose à la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan de participer à cet événement tant d'un point de vue organisationnel que financier.

L'événement sera organisé un samedi du mois de mai 2025 (17 ou 24), sur la place du Château et alentours. Cette manifestation se rattache au plan mobilité durable lancé par la CCPL.

Le bilan prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES		
Prestations de services / Achat petit matériel / Communication	5 000 €	CCPL	40 %	2 000 €
		Commune de Lannemezan	60 %	3 000 €
TOTAL	5 000 €	TOTAL	100 %	5 000 €

LE BUREAU

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

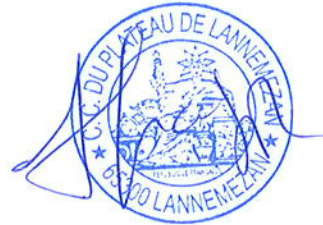
DECIDE

- De valider une participation financière d'un montant de 2000 € pour l'organisation de la manifestation « mai à vélo », organisée par la commune de Lannemezan,
- De prévoir les crédits correspondants au budget primitif 2025,
- D'autoriser Monsieur le premier vice-président à signer une convention avec la commune de Lannemezan pour fixer les conditions et modalités de cette participation financière.

Le Président
Bernard PLANO



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le 20 MARS 2025

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20250306-2025-049B-DE
Date de télétransmission : 20/03/2025
Date de réception préfecture : 20/03/2025